Plan Régional Santé Environnement (PRSE)

ARS PACA / DD 06
Jérôme RAIBAUT
Responsable du service santé environnement

Journée CIPE du 19 septembre 2019 à Nice

Missions des ARS en santé environnement

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

- Contrôle et inspection en application de la réglementation sanitaire

- Expertise lors de l'instruction de dossiers administratifs ou de production d'avis sanitaires basés sur l'évaluation des risques pour la santé

- Intervention pour la gestion des situations d'urgence : intoxications au monoxyde de carbone, légionellose, intoxications alimentaires d'origine hydrique, etc.

- Prévention et promotion de la santé par l'information et l'éducation sanitaire

- Animation transversale des politiques dans le domaine de la santé environnementale (plan régional santé environnement)

Domaines d'intervention des ARS en santé environnement

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

- Prévention et gestion des risques pour la santé humaine liés à l'eau : protection de la ressource en eau, contrôle des eaux potables, eaux conditionnées, eaux thermales, eaux de baignade, eaux de piscine ;

- Prévention et la gestion des risques dans l'environnement extérieur : impacts liés aux activités humaines passées, présentes et futures, qualité de l'air extérieur, rayonnements non ionisants, lutte anti-vectorielle, déchets d'activités de soins à risques infectieux;

- Prévention et la gestion des risques dans les espaces clos : amiante, habitat insalubre, plomb, qualité de l'air intérieur, intoxications au monoxyde de carbone, radon, risques auditifs etc.

La santé environnementale

« La santé environnementale (environmental health) comprend les aspects de la santé humaine, **y compris la qualité de la vie**, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. **Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures** ».

Définition proposée par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lors de la conférence d'Helsinki (1994)

Les déterminants de la santé

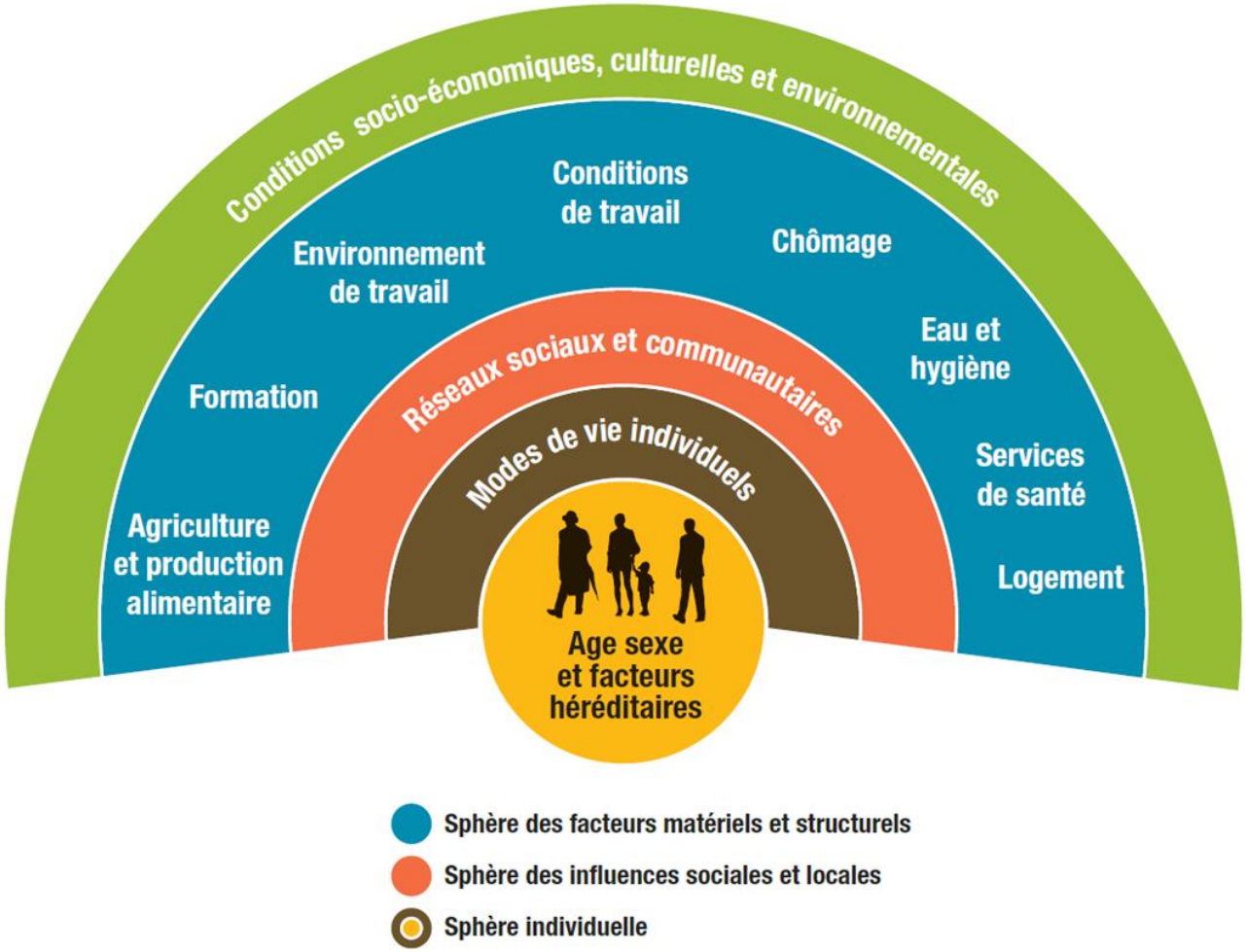

Modèle des déterminants de la santé selon Whitehead & Dahlgren (1991)

Le concept d'exposome

La politique de santé comprend « la surveillance et l'observation de l'état de santé de la population et l'identification de ses principaux déterminants, notamment ceux liés à l'éducation et aux conditions de vie et de travail. L'identification de ces déterminants s'appuie sur le concept d'exposome, entendu comme **l'intégration sur la vie entière de l'ensemble des expositions qui peuvent influencer la santé humaine** »

Article L. 1411-1 de la loi de modernisation de la santé du 26 janvier 2016

Le concept d'exposome

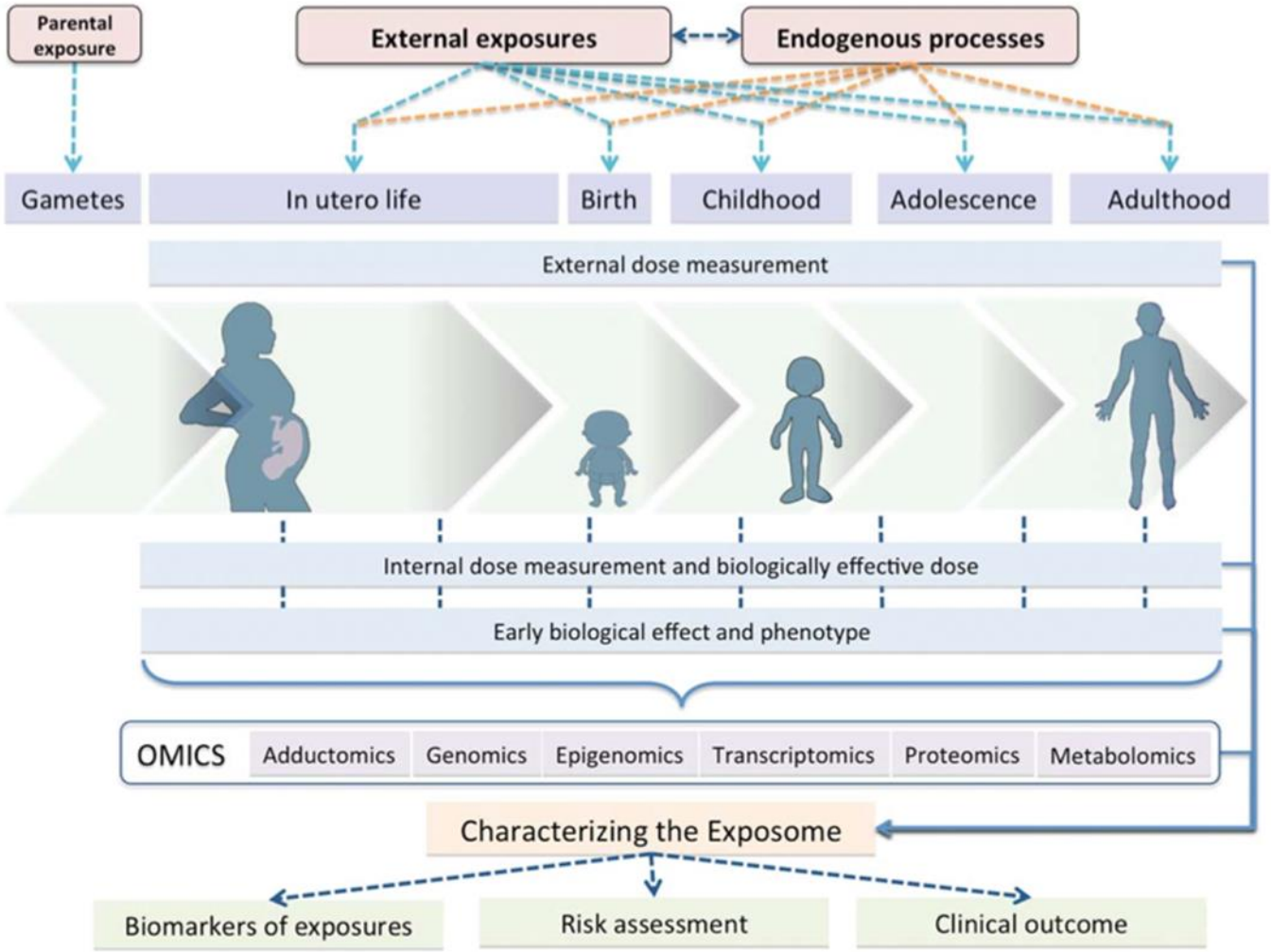

L'impact de l'environnement sur la santé

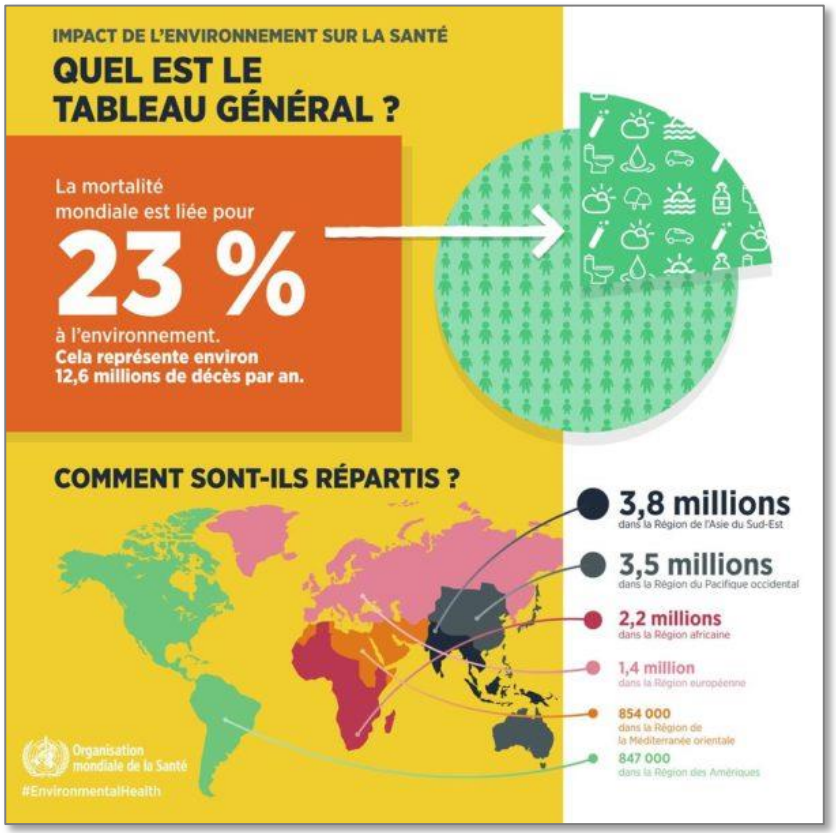

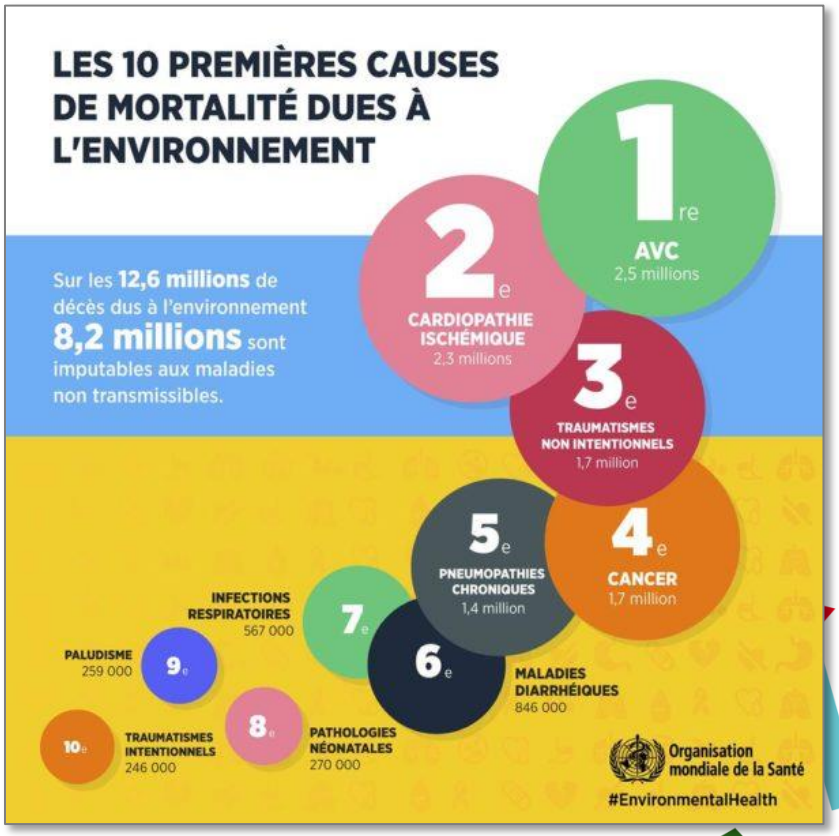

Infographies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'impact de l'environnement sur la santé (2016)

Le baromètre santé environnement

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

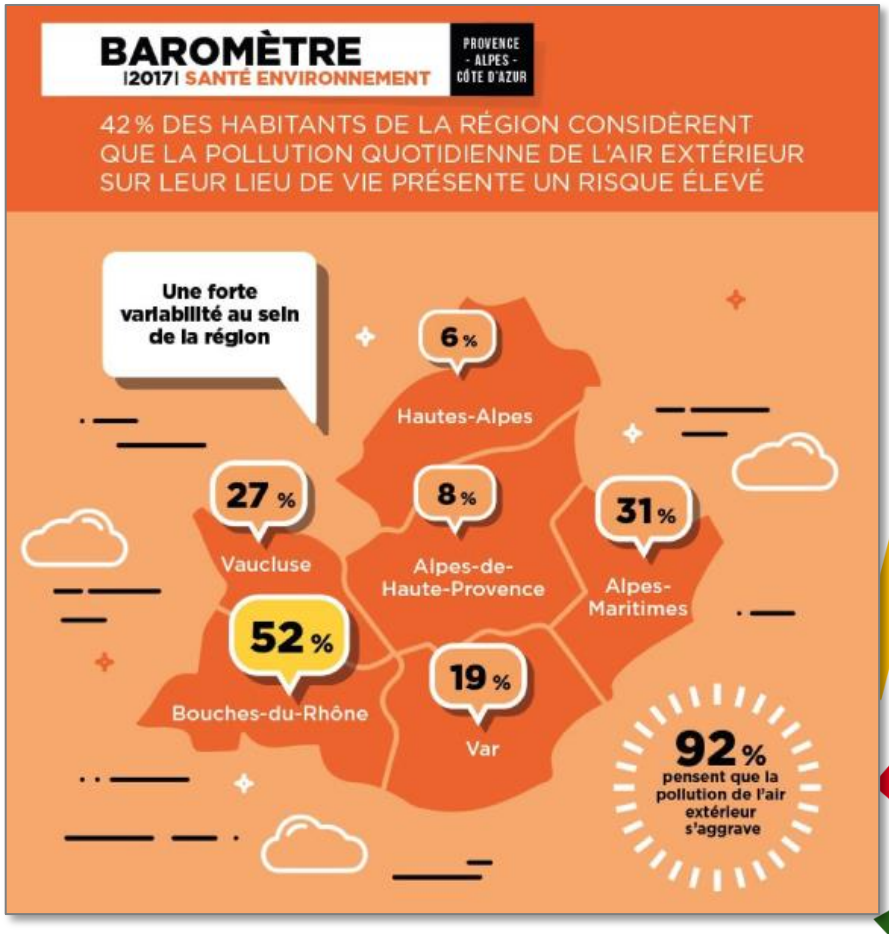

Le Plan National Santé Environnement

Le Plan National Santé Environnement (PNSE) constitue la réponse aux engagements pris par les états membres, dont la France, lors de la conférence de l'OMS à Londres en 1999.

Le PNSE contribue au droit que « chacun a […] de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

Article 1 de la charte de l'environnement (2004)

2004 > 2008 : PNSE 1

2009 > 2013 : PNSE 2

2015 > 2021 : PNSE 3

Le Plan National Santé Environnement

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

MON ENVIRONNEMENT
MA SANTÉ

Annonce du lancement de l'élaboration du plan « Mon environnement, ma santé », 4ème Plan National Santé Environnement (PNSE4) par les ministres le 14 janvier 2019

4 axes :

- Mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations
- Informer, communiquer et former les professionnels et les citoyens
- Réduire les expositions environnementales affectant notre santé
- Démultiplier les actions concrètes menées dans les territoires

Le Plan National Santé Environnement

Six groupes de préfiguration thématiques (GT) ont été mis en place depuis le mois de mai 2019 pour faire des propositions aux ministères :

- Recherche, formation et information
- Indicateurs et données
- Réduction des expositions
- Air intérieur
- Boite à outils pour les collectivités

Consultation des communautés/groupe de santé/environnement jusqu'au 30 septembre :

http://prsepaca.fr

Le Plan Régional Santé Environnement

Le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) est la déclinaison régionale du PNSE.

« Le PRSE fait partie intégrante des politiques régionales de santé […] et a pour objectif la territorialisation des politiques définies dans les domaines de la santé et de l'environnement. »

Article L 1311-7 complété par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016

2004 > 2008 : PRSE 1

2009 > 2014 : PRSE 2

2015 > 2021 : PRSE 3

L'organisation du PRSE 3

Pilotes
ARS-DREAL-Région

Comité d'Orientation Stratégique (COS)
Instance consultative qui permet notamment de garantir l'articulation entre les différentes politiques publiques ayant un impact sur la santé et la cohérence des actions conduites dans différents plans en lien avec le PRSE3

Groupe Régional Santé Environnement (GRSE)
Instance décisionnaire qui valide les orientations du PRSE 3

Porteurs de projets ou de PTSE
Acteurs du PRSE 3 (Etat, collectivités territoriales, associations, professionnels de santé, etc.)

Le plan d'orientations du PRSE 3

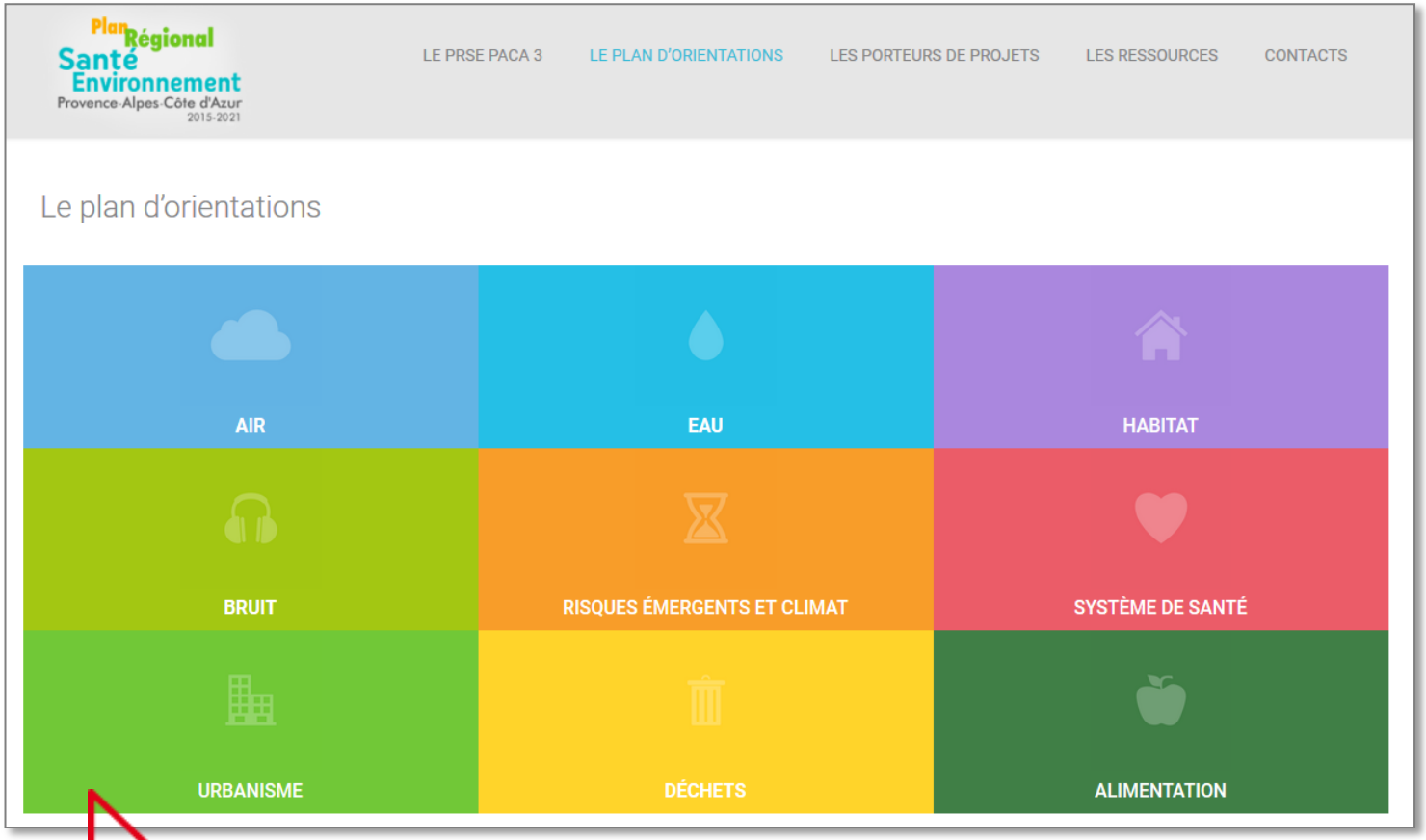

Les Programmes Territoriaux Santé Environnement

Le PRSE 3 doit permettre l'émergence de projets contribuant à la réalisation des objectifs du plan mais également à celle de Programmes Territoriaux Santé Environnement (PTSE).

Un PTSE est un ensemble de projets portés par une même structure qui contribuent à la réalisation de plusieurs objectifs du PRSE 3. Un PTSE peut être évolutif et être enrichi pendant toute la durée du plan par de nouveaux projets.

Exemple d'outils : Deux guides à destination des collectivités territoriales et EPCI ont été réalisés par l'ORS et le CRES pour les accompagner dans la réalisation d'état des lieux en santé environnement et dans la méthodologie de projet.

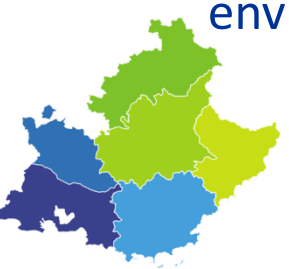

Les appels à projets

Un appel à projets santé environnement (APSE) est lancé chaque année par les 3 pilotes du PRSE 3.

Les projets contribuant à la réalisation des objectifs du PRSE 3 fléchés dans les cahiers des charges des pilotes et les projets déjà labellisés sont éligibles. L'instruction partagée des dossiers communs assure la complémentarité et la cohérence des financements.

Les projets financés l'ARS et/ou la DREAL et/ou la Région sont de fait labellisés PRSE 3

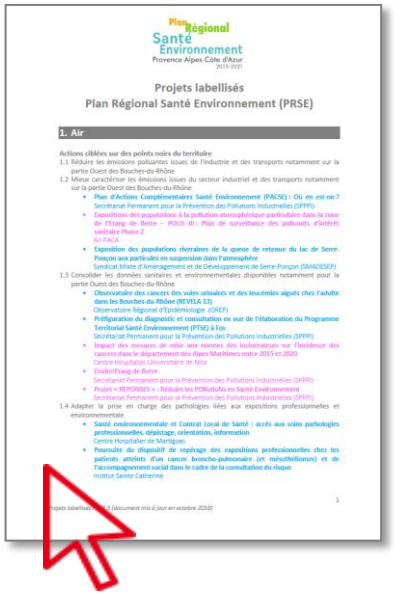

Plan Régional Santé Environnement
Provence-Alpes Côte d'Azur
2015-2021

Projets labellisés
Plan Régional Santé Environnement (PRSE)

1. Air

Actions ciblées sur des points noirs du territoire

1.1 Réduire les émissions polluantes issues de l'industrie et des transports notamment sur la partie Ouest des Bouches-du-Rhône

1.2 Mieux caractériser les émissions issues du secteur industriel et des transports notamment sur la partie Ouest des Bouches-du-Rhône

- Plan d'Actions Complémentaires Santé Environnement (PACSE) : Où en est-on ?
  Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI)
- Expositions des populations à la pollution atmosphérique particulaire dans la zone de l'Etang de Berre – POLIS III : Plan de surveillance des polluants d'intérêt sanitaire Phase 2
  Air PACA
- Exposition des populations riveraines de la queue de retenue du lac de Serre-Ponçon aux particules en suspension dans l'atmosphère
  Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (SMADESEP)

1.3 Consolider les données sanitaires et environnementales disponibles notamment pour la partie Ouest des Bouches-du-Rhône

- Observatoire des cancers des voies urinaires et des leucémies aiguës chez l'adulte dans les Bouches-du-Rhône (REVELA 13)
  Observatoire Régional d'Epidémiologie (ORE)P)
- Préfiguration du diagnostic et consultation en vue de l'élaboration du Programme Territorial Santé Environnement (PTSE) à Fos
  Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI)
- Impact des mesures de mise aux normes des incinérateurs sur l'incidence des cancers dans le département des Alpes-Maritimes entre 2015 et 2030
  Centre Hospitalier Universitaire de Nice
- Etude/Etang de Berre
  Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI)
- Projet « REPONSES » : Réduire les POllutiOns en Santé Environnement
  Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI)

1.4 Adapter la prise en charge des pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementale

- Santé environnementale et Contrat Local de Santé : accès aux soins pathologies professionnelles, dépistage, orientation, information
  Centre Hospitalier de Martigues
- Poursuite du dispositif de repérage des expositions professionnelles chez les patients atteints d'un cancer broncho-pulmonaire (et mésothéliomes) et de l'accompagnement social dans le cadre de la consultation du risque
  Institut Sainte-Catherine

Projets labellisés PRSE 3 (document mis à jour en octobre 2016)

1

Exemples de projets labellisés en 2018

- Impact des mesures de mise aux normes des incinérateurs sur l'incidence des cancers dans le département des Alpes-Maritimes entre 2015 et 2020
  Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice

- PACHS / Parcours de santé & CHS (Conseiller Habitat Santé)
  CHU de Nice

- Colloque « On en discute ? » (30/11/18 à Nice)
  Ligue nationale contre le cancer

- Lutte contre l'habitat indigne et la non décence
  Agence Départementale d'Information sur le Logement des Alpes -Maritimes (ADIL 06)

- L'évaluation de l'impact sur la santé de la rénovation urbaine du centre-ville de Nice pour le bien être des habitants
  Métropole Nice Côte d'Azur

L'APSE 2018

Répartition des financements ARS-DREAL-Région dans le cadre de l'APSE 2018 par thématique du PRSE 3 :

(Nombre de projets financés entre parenthèses)

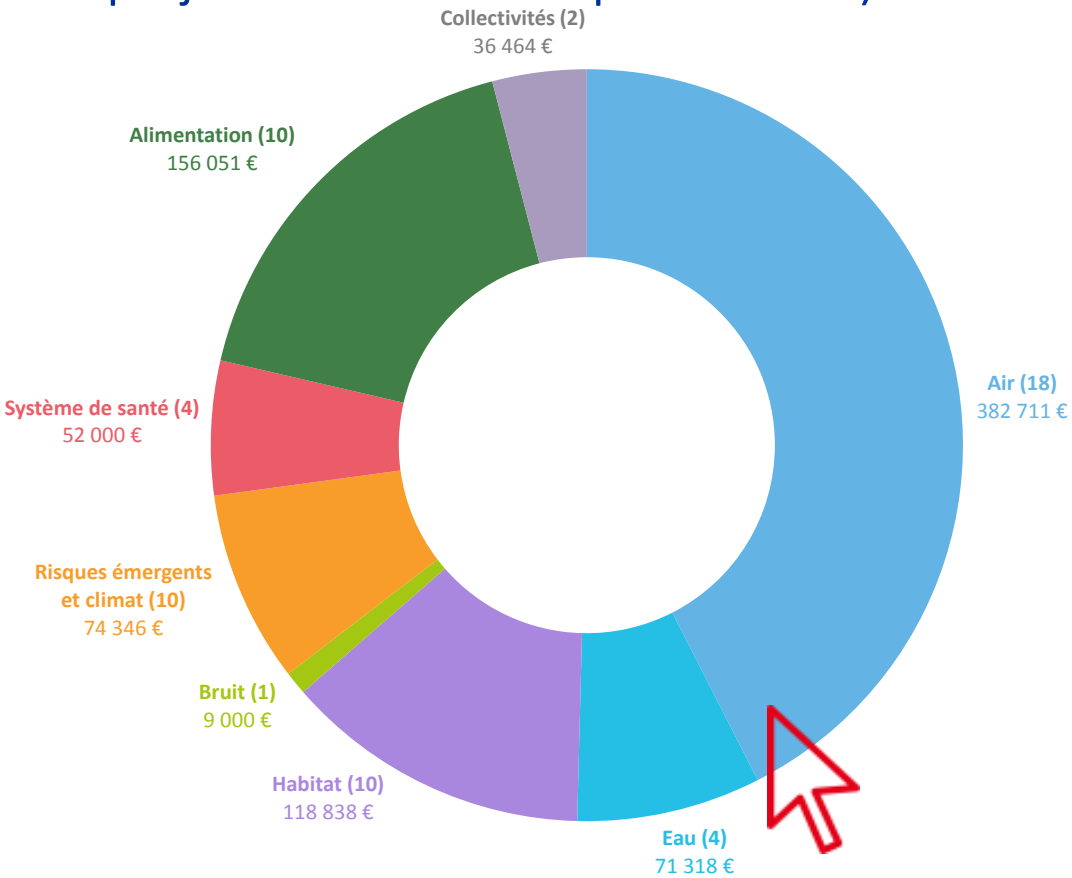

Que fait-on sur les perturbateurs endocriniens ?

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

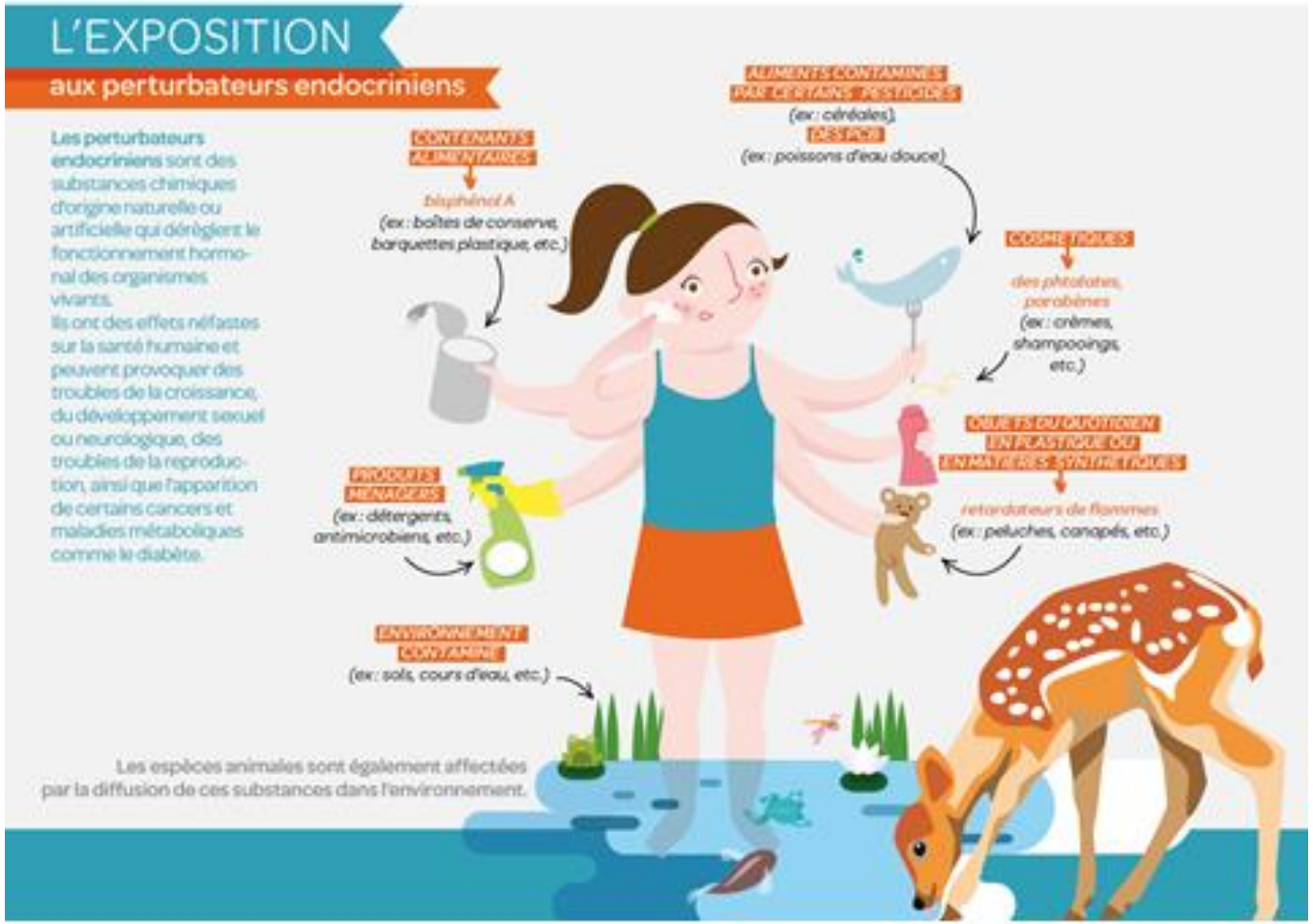

Que fait-on sur les perturbateurs endocriniens ?

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

- 2005 - ministère de l'écologie solidaire : « Le programme national de recherche sur les perturbateurs endocriniens » (PNRPE) – Financement appels à projets

- 2011 - SPFrance : étude épidémiologique « d'exposition des femmes enceintes françaises aux polluants de l'environnement »

- Avril 2014 - ministère de la santé et ministère de l'écologie solidaire : stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE)

- Décembre 2014 - ministère de la santé et ministère de l'écologie solidaire : orientations dans le cadre du 3ème plan national santé environnement (PNSE3)

- 2014/2017 - ANSES : avis d'expertise ; groupe de travail spécifique PE chargé d'émettre des recommandations

Que fait-on sur les perturbateurs endocriniens ?

Agence Régionale de Santé Provence-Alpes

Les 4 axes stratégiques

La stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens mobilise tous les leviers d'action possibles, selon 4 axes stratégiques :

RECHERCHE
Mieux connaître, tester et surveiller

EXPERTISE
Évaluer les dangers et les risques associés à ces perturbateurs

RÉGLEMENTATION et INNOVATION
Soutenir le renforcement de la réglementation européenne

INFORMATION
Sensibiliser aux risques pour éclairer les choix de consommation

Que fait-on sur les perturbateurs endocriniens ?

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

LES ACTIONS
déjà engagées par la France

JUIN 2010
Interdiction du bisphénol A dans les biberons (loi du 30 juin 2010).

JANVIER 2013
Interdiction du bisphénol A dans les matériaux en contact direct avec des denrées alimentaires, destinés aux enfants de moins de trois ans (loi du 24 décembre 2012).

MARS 2013
Demande à la Commission européenne d'évaluer le renouvellement de certaines substances actives phytopharmaceutiques suspectées d'être des perturbateurs endocriniens.

JANVIER 2014
Proposition de restriction du bisphénol A dans les papiers thermiques (tickets de caisse, reçus de carte bancaire) soumise dans le cadre du règlement Reach.

AVRIL 2014
Adoption de la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens.

FIN 2014
8 pays, dont la France, lancent la démarche communautaire « REACH-up », visant à accélérer l'adoption de mesures de gestion des risques des substances chimiques dans l'Union européenne et ciblant particulièrement les perturbateurs endocriniens.

JANVIER 2015
Interdiction du bisphénol A dans tous les matériaux en contact direct avec des denrées alimentaires (loi du 24 décembre 2012).

FIN 2015
Arrêt des épandages aériens de produits phytosanitaires.

JANVIER 2016
Publication de la Loi de modernisation de notre système de santé, comportant des dispositions fixant un seuil pour réduire la présence de bisphénol A dans les jouets et interdisant l'utilisation de phtalates dans certains dispositifs médicaux destinés à des nouveau-nés, des enfants ou des femmes enceintes.

JUIN 2016
Ségolène Royal et Marisol Touraine demandent à la Commission européenne de proposer un projet de définition des perturbateurs endocriniens plus protecteur de la santé et de l'environnement.

FIN 2016
Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires conventionnels dans les collectivités.

Que fait-on sur les perturbateurs endocriniens en région PACA?

Action du PNSE :

2. Les enjeux de connaissance des expositions, de leurs effets et les leviers d'action

2.3. Caractériser les **expositions** à l'échelle des territoires en tenant compte des inégalités de vulnérabilité des populations

2.3.1. Protéger la santé des personnes vulnérables (enfants, **femmes enceintes**)

« De plus en plus d'études soulignent la plus grande vulnérabilité des femmes enceintes et de leur futur bébé (exposition intra utérine) à différents polluants, avec des expositions très diverses : alimentation, eau, air, cosmétiques, etc. Les femmes enceintes constituent également une population particulièrement vulnérable »

Action du PRSE PACA :

Thématique : Etablissements sanitaires et médico-sociaux

Action : Promouvoir et partager l'information

« Conduire des actions de prévention auprès des professionnels de la **périnatalité** afin de diffuser des messages de prévention des risques liés à l'environnement (air intérieur, CO, alimentation, **perturbateurs endocriniens**, plomb, etc.) aux publics vulnérables : femmes enceintes et jeunes enfants. »

Que fait-on sur les perturbateurs endocriniens en région PACA?

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

- **C2DS** : promotion du DD dans les établissements de santé
- **CRES Paca** : webinaires pour les femmes enceintes (€ INCA)
- **Ecolocrèche** : programme de formation des personnels des crèches et des assistantes maternelles à la prévention environnementale (€ ARS)
- **Hôpital St Joseph** (plus grand nombre d'accouchement en Paca) : formation des soignants de la maternité à la santé environnementale par Ecoformation84/WECF (€ ARS)
- **APHM** : plateforme de consultations pré-conceptionnelles à l'espace de santé (en cours d'instruction € ARS/Région)

Quelles perspectives en région PACA?

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

- Diversification des acteurs sur le territoire et des modalités d'actions
- Coordination des acteurs
- Créer des lieux d'échanges, organiser des évènements
- Soutenir la recherche
- Mieux former les professionnels de santé avec une priorité pour ceux qui travaillent en périnatalité et en pédiatrie
- Sensibiliser les travailleurs
- Diffuser de l'information auprès des différents publics :
  - grand public, jeunes
  - jeunes parents
  - professionnels de santé
  - travailleurs (industrie, agriculture)

Plan Régional Santé Environnement
Provence-Alpes-Côte d'Azur
2015-2021

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

Merci pour votre attention

www.prse-paca.fr

contact@prse-paca.fr

AGORA SOCIAL CLUB

Le réseau social des acteurs de santé en Paca